

Privilégier la voie orale à l'intraveineuse: programme EPEE

Sanitaire

Date de publication : 19 décembre 2025

Généralités

Objectif :

Les objectifs du programme Epée sont de : réduire les prescriptions inutiles, de rechercher la pertinence des soins et favoriser la juste prescription, tout en garantissant la qualité des soins. Cela permet de minimiser l'empreinte écologique des stratégies thérapeutiques, tout en réalisant des économies (espérées à plusieurs centaines de milliers d'euros) sur le matériel médical et la moindre nécessité de traitement des déchets.

Mise en place du programme Epée (Efficience, pertinence et éco-engagement) avec une première action sur les prescriptions médicamenteuses. Cela passe par la promotion de l'administration par voie orale au lieu de la voie intraveineuse (IV) sur 22 molécules :
- Des anti-infectieux : amoxicilline ; amoxicilline-acide clavulanique ; ciprofloxacine ; clindamycine ; cotrimoxazole ; doxycycline ; fluconazole ; lévofloxacine ; linézolide ; métronidazole ; ofloxacine ; rifampicine ; spiramycine.
- Des antalgiques : kétoprofène ; paracétamol ; tramadol.
- 7 autres traitements : Cernevit ; Alvityl ; hydroxyzine ; lévétiracétam ; métoclopramide ; pantoprazole ; phloroglucinol.

Etapes de mise en oeuvre
- Recensement des molécules pour lesquelles une administration par voie orale est tout aussi efficace que par voie IV.
- Lancement d'une campagne de communication : affiches à destination du personnel soignant, mais aussi des patients, plan de communication défini dans toutes les instances de l'institution pour toucher le personnel médical et soignant.
- Suivi des consommations des spécialités ciblées pour suivre les évolutions.

Essaimage

Les principaux leviers

Etudier les molécules les plus administrées en IV dans son établissement pour adapter la liste des molécules.
Travailler un volet de communication interne et externe important pour accompagner cette évolution et s'assurer de l'adhésion des professionnels de santé et des patients.

Les principaux freins

Témoignages

> *Selon une étude du Professeur Lionel Bouvet, l'administration par voie IV de paracétamol ou de kétoprofène, par rapport à la voie orale, est associée à une émission 30 fois plus élevée de dioxyde de carbone (CO), à une consommation sept fois supérieure d'eau et à un coût 17 à 19 fois plus élevé.*
>
> **Carole PAILLET, Chef de pôle pharmacie**

Contact

Une question ? Besoin d'informations ? Contacter l'établissement :

carole.paillet@chu-lyon.fr

L'établissement

Date de mise en œuvre : 14 mars 2025

Durée du projet : 8 mois

Hospices civils de Lyon (HCL) 69002

Type de structure : Sanitaire / Public

Obligation réglementaire : Non

Déclenchement
Augmentation des dépenses des produits de santé. Prescriptions potentiellement inappropriées et polymédication. Impact environnemental important des médicaments et produits de santé.

La mise en oeuvre

Facilité de mise en oeuvre

10/10

Remplace une pratique existante

Les ressources

Temps

A considérer

Personnel (équipe projet, déploiement...)

En amont pour le pôle de pharmacie pour étudier les consommations et lister les molécules disponibles, puis préparer la phase de communication et déploiement.

Beaucoup

Des compétences en interne

A considérer

Des compétences externes (prestations externes)

Peu

Des équipements, du matériel

Peu

Des financements (internes et externes)

Peu

Parties prenantes associées

- [x] Direction
- [] Administration
- [] Services techniques
- [x] Professionnels
- [] Bénéficiaires
- [] Tutelles

Conditions de succès

Projet inscrit dans la politique de l'établissement

Le programme EPEE s'inscrit pleinement dans le cadre d'engagement RSE des Hospices Civils de Lyon.

Les impacts

Sur l'environnement : Impacts positifs

Baisse de consommation des DM utilisés pour l'IV (principalement plastiques).

Sur les professionnels : Impacts positifs

Gain de temps soignant généré par l'administration par voie orale, satisfaction de voir les déchets diminués.

Sur les usagers : Impacts positifs

Administration orale moins invasive et réduction du risque infectieux.

Sur l'organisation : Impacts positifs

Sur le médico-économique : Impacts positifs

Si 25% du volume de ces molécules prescrites par voie IV le devenaient par voie orale, l'établissement économiserait environ 250.000 euros. Pour un passage à 50% de voie orale, 500.000 euros.